

Gensac la Pallue, le 29 mai 2026



Objet : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Elections des délégués pour les élections sénatoriales

Madame, Monsieur,

Conformément au décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et en application des dispositions de l'article L.283 du Code électoral, le Conseil Municipal est convoqué le :

Vendredi 5 juin 2026 à 18h30, en mairie

Cette séance aura pour objet la désignation de 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Je vous rappelle le caractère impératif de votre présence à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,
Cédric DUPUY

Pièce jointe : Arrêté 16-2026-05-22-00010 fixant le mode de désignation ainsi que le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants appelés à procéder à l'élection des sénateurs

POUVOIR

Je soussigné(e)

donne pouvoir

à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents